

futur de plus gros vaisseaux pour transporter le fret, et il est prêt à recommander au gouvernement fédéral que le chenal du Saint-Laurent ne soit pas seulement de 18 pieds, ou de 30 pieds, mais de 40 ou 45 pieds de profondeur, si c'est nécessaire. On objectera aujourd'hui, ce qui fut objecté autrefois, savoir que cet approfondissement supplémentaire du fleuve imposerait une trop forte dépense. Cette dépense sera certainement lourde; mais qui, aujourd'hui, serait disposé à blâmer les conseils donnés par feu John Young? Qui oserait dénoncer, aujourd'hui, sir Hugh Allar? Qui, aujourd'hui, oserait dénoncer l'homme qui a construit le port de Montréal et approfondi le chenal du Saint-Laurent entre Québec et la métropole commerciale du Canada? Pas un seul n'oserait le faire. Je félicite donc sincèrement le gouvernement d'avoir tenu compte du développement futur de notre commerce en nommant un jeune homme comme G. W. Stephens à la haute position de surintendant du port de Montréal.

L'honorable sénateur de De Lanaudière nous a fait un exposé élaboré de ce que fera pour la population la route de la baie Georgienne et de la rivière Ottawa, le long de ses bords et même à plusieurs milles de ceux-ci. L'auteur de cet exposé s'est arrêté particulièrement sur la quantité d'énergie électrique qui pourra être développée sur les bords de ce canal. J'approuve entièrement tout ce que cet honorable sénateur a dit sur ce point, et il n'est certainement pas tombé dans l'exagération. Il est même resté en deçà de la vérité. L'ouverture de cette route aura pour effet le développement de ce qui est presque considéré maintenant comme une nécessité, c'est-à-dire l'éclairage électrique. L'ouverture de cette route procurera à ceux qui en occuperont les bords, sur tout son parcours, la force motrice et l'éclairage électrique dont ils auront besoin—ce qui sera pour eux une source de prospérité et de bonheur. L'honorable sénateur de De Lanaudière, en parlant dans ce sens, visait particulièrement Montréal; mais il est allé peut-être, un peu trop loin dans cette partie de son discours. Il y a tant de jalousie partout. Les sénateurs, eux-mêmes, sont souvent jaloux d'une localité parce qu'ils résident dans une autre. Le présent projet n'est pas une af-

Hon. M. CLORAN

faire qui concerne seulement Montréal; c'est une affaire d'un caractère national. C'est un projet dont la réalisation est de nature à augmenter le bien-être et la prospérité de millions d'habitants du Canada, et j'espère que nous n'aurons plus jamais le désagrément d'entendre protester dans le Sénat un seul représentant du peuple contre un projet parce qu'il n'intéresse pas sa propre localité. Les temps sont changés. Les perspectives d'avenir sont devenues plus brillantes. Les intelligences se développent et les yeux ne regardent plus exclusivement dans le petit cercle étroit où l'on réside. Notre devoir, ici, est de travailler dans les intérêts généraux du pays, et lorsque l'honorable sénateur de De Lanaudière a insisté sur le fait que la construction de la nouvelle route projetée développerait une énergie hydro-électrique suffisante en amont de Montréal pour affranchir cette métropole de la tyrannie du monopole exercé aujourd'hui contre elle; que l'on pourrait, au-dessus de Montréal développer une force électrique suffisante pour subvenir aux besoins non seulement de 400,000 habitants; mais aussi de cinq millions d'âmes, pourquoi l'a-t-on blâmé de ce qu'il ne parlait que de ce point en particulier? Il aurait pu avec autant de force étendre le même raisonnement à tous les autres points de la nouvelle route nautique en question, c'est-à-dire, partout où il y a un lac ou un rapide.

L'honorable M. OWENS : Ecoutez ! écoutez !

L'honorable M. CLORAN : Mais parce que l'honorable sénateur de De Lanaudière s'est étendu sur les grands bénéfices que Montréal pourrait tirer du nouveau canal, j'ai entendu faire cette remarque—non dans l'enceinte du Sénat, mais en dehors : " Oh ! c'est un nouveau projet lancé par Montréal." Eh bien ! je réponds ici, que ce n'est pas un projet qui ne vise que les intérêts de Montréal. Loin de là. C'est un projet d'une portée nationale, puisqu'il s'étend de la source de nos lacs jusqu'à nos ports océaniques. En discutant le présent projet, nous devons nous dire que ce qui profitera à une localité, sera également profitable à toutes les autres localités, et ceux qui habitent les centres de population ne